



Convocation de la police pour affaire locative vous concernant

Par jmarc94

Bonjour,

J'ai reçu une lettre de la préfecture concernant l'expulsion et me demande de contacter mon bailleur de signé un protocole pour l'apurement de ma dette et mon maintien dans les lieux. Par compte j'avais une retard de 2000?, bien vrai cette somme 500? et je continu toujours a payé le loyer.

De 3 jours de la préfecture je viens aujourd'hui recevoir une convocation de la police pour affaire locative vous concernant a la demande du bureau des expulsions.

Sur cette convocation il me demande: ma pièce d'identité, livret de famille (3 enfants), dernier quittances de loyer, fiche de paie, document justifiant votre situation.

Là j'avoue, je suis abattu, je ne sais pas où aller avec mes 3 enfants.

J'ai besoin de votre conseil et si quelqu'un a déjà eu ce problème au passage.

Merci d'avance